

pirant à la plus haute distinction s'est vu frustrer de cet honneur, [bien qu'il eût exécuté le morceau de concours avec toute l'intelligence, la justesse, l'expression, le fini, en un mot, que l'on était en droit d'attendre,] simplement parceque, par défaut de forces physiques, il n'aurait pas apporté, dans l'exécution du morceau toute la vigueur énergique que l'interprétation semble requérir. En sus de l'exécution irréprochable du morceau de concours, qui d'ordinaire est excessivement difficile, on exige de chaque concurrent la lecture à première vue d'un morceau inédit, qui, non seulement doit être interprété correctement, mais encore, rendu avec l'expression voulue; et, pour les concours supérieurs, on ajoute une troisième épreuve—la transposition à vue d'un air classique dans un ton donné; et comme ces concours et ces examens divers se font en public, en présence d'auditeurs nombreux et pour la plupart, connaisseurs, il faut bien supposer aux intrépides aspirants des connaissances sérieuses et une confiance mébranlable en leurs propres forces. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que des élèves qui sortent victorieux d'épreuves aussi redoutables méritent à tous égards le titre et la considération de véritables artistes. Notons en passant que le Conservatoire Royal de Liège est digne de la haute considération dont il jouit dans le monde artistique, et les succès marquants qui ont signalé son administration—surtout depuis que M. Théodore Radoux a été préposé à sa direction—le placent, avec raison, au premier rang des grands Conservatoires européens. Tandis que l'enseignement y est des plus soigné dans toutes les branches musicales, c'est un fait avéré que son école de violon se distingue entre toutes, par l'excellence hors ligne des nombreux sujets qu'elle a formé, comme l'attestent aujourd'hui même les Rémy, les Mauhans, les Isaie, les Murn tous élèves autrefois de M. Rodolphe Massart, l'un des excellents professeurs de violon qui perpétuent avec succès les grandes traditions artistiques implantées au Conservatoire de Liège par les Léonard et les Prume.

Aussi le Gouvernement belge, avec le zèle éclairé pour le progrès qui le distingue, comprenant toute la valeur de cette importante école artistique, se propose-t-il de commémorer, l'été prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation, par la pause de la première pierre d'un nouveau et splendide Conservatoire, qui sera mieux en rapport avec les besoins artistiques toujours croissants de la florissante Province de Liège.

Cœcili's.

## NECROLOGIE.

FÉLICIEN DAVID.

Une dépêche du câble annonce la mort du célèbre compositeur français Félicien David.

Félicien David, né à Cadenet (Vaucluse), le 3 avril 1810, reçut de son père, qui était musicien, sa première éducation musicale et attira bientôt l'attention sur lui, comme enfant de chœur de l'Église Saint-Sauveur à Aix. Ayant obtenu une place au collège des jésuites, il s'y fit remarquer à la fois par sa mémoire extraordinaire et son talent sur le violon. A dix-huit ans, il quitta leur maison, orphelin et sans ressources, il se fit clerc d'avoué. Mais, négligeant bientôt la procédure pour la musique, il devint second chef d'orchestre au théâtre d'Aix et maître de chapelle à Saint-Sauveur.

M. Félicien David vint à Paris en 1830; une composition remarquable lui ayant assuré la bienveillance de Chérubini, il entra au Conservatoire, et il eut pour maître Lesueur, M.M. Fétis, Benoist et Rebert. Mais ouvrant son âme toute entière aux doctrines ou plutôt aux aspirations sociales, politiques et religieuses du moment, il devint saint-simonien. C'est lui qui composa pour ses frères de la religion nouvelle tous les cantiques chantés en chœur à Ménilmontant. Il les suivit encore dans leur émigration et visita l'Orient avec le père Enfantin. Pendant que les missionnaires cherchaient à semer leurs idées, il recueillit des mélodies, des airs populaires, et demanda tour à tour au désert d'Afrique et à la ci-

vilisation d'Asie des inspirations originales.

De retour en France (1835), il lutta en vain pour se faire un nom dans le monde musical. Son premier recueil, *Mélodies orientales*, eut peu de succès et ne laissa pas présenter la popularité que ce genre de composition devait lui acquies. Enfin il put faire exécuter au Conservatoire, en 1844, son *Désert*, grande ode-symphonie dont M. Auguste Colin, son ami et son compatriote, lui fournit les paroles. Ce succès fut aussi complet que soudain. Plusieurs scènes de Paris, les Italiens, l'Opéra-Comique disputèrent cette œuvre au Conservatoire. Elle fit le tour de l'Europe. Partout on applaudit ces souvenirs d'Orient, pleins de grâce et de fraîcheur, et cette imitation parfaite des scènes de la vie nomade ou des tableaux de la nature, qui portait l'imitation par la musique aussi loin que possible.

Un nom, devenu le jour au lendemain si célèbre, est difficile à porter. Les éditeurs de musique s'arrachèrent tous les essais, toutes les ébauches que le nouveau maître pouvait avoir en portefeuille, et à côté de quelques mélodies originales et charmantes, telles que *les Hirondelles*, on lui fit publier des compositions qui n'auraient pas dû voir le jour. Après plusieurs voyages en Belgique, en Allemagne, M. F. David revint à Paris et donna *Mouise sur le Sinaï* (1846), qui ne répondit pas à l'attente générale. Il prit en partie sa revanche l'année suivante avec son *Christophe Colomb*, qui rappela de loin le succès du *Désert*. De temps en temps, il faisait entendre dans de grandes solennités publiques, des fragments de ces diverses symphonies.

Dans la musique dramatique, M. Félicien David a produit : *la Perle du Brésil*, opéra-comique représenté au Théâtre-Lyrique, en 1851, et repris depuis avec succès; *Herculanum*, grand opéra en 4 actes (1859), *Lalla Roukh*, opéra-comique en deux actes (Opéra-Comique, 12 mai 1862), etc.

Le 14 août 1862, il fut fait officier de la Légion d'honneur.

## VARIETES MUSICALES.

—L'excellent *Guide Musical* de Bruxelles s'exprime comme suit, relativement à la *Nouvelle méthode d'orgue-harmonium*, par M. L. Moonen, de Paris. "Cet ouvrage que nous venons d'introduire à Montréal, renferme tout ce qu'il est essentiel de connaître pour tirer parti de l'instrument. "C'est un *vade mecum* indispensable à tous possesseurs ou acheteurs d'harmoniums, orgues expressifs, etc." Avis donc à MM. les Curés, les organistes, et autres qui se sont procurés chez nous—(le seul dépôt en Canada—) les superbes orgues-harmoniums "Alexandre."

—Les ressources musicales de la ville de Liège, (Belgique,)—inférieure en population à Montréal d'à peu près un tiers—peuvent se résumer partiellement comme suit : un Conservatoire Royal de Musique, dans lequel 45 professeurs donnent l'instruction musicale la plus parfaite à plus de 350 élèves,—une Cathédrale où, chaque dimanche de l'année, l'on exécute une messe en musique, et une avec accompagnement de grand orchestre, aux fêtes solennelles,—une Maîtrise en pleine activité,—un Théâtre où l'on ne représente que le grand opéra et qui possède un orchestre ordinaire de 46 musiciens,—une Salle d'opéra comique,—plusieurs belles salles de concert,—plus de 25 sociétés chorales diverses, dont une surtout—*la Légitime*—tient, en excellence, un des premiers rangs de l'Europe,—12 fanfares, (*bandes de cuivres*,)—18 harmonies, (*bandes combinant les instruments de cuivre et ceux de bois*,)—3 musiques de régiments de ligne, actuellement stationnés à Liège, et 3 bibliothèques musicales considérables. La profession, l'industrie et le commerce musicaux comprennent plus de 745 musiciens et professeurs *compétents*, distribués ainsi : 14 professeurs de chant, 25 organistes, 82 professeurs de piano, 149 violonistes, 28 joueurs d'alto, 16 violoncellistes, 49 contrebassistes, 20 flûtistes, 10 hautboisistes, 15 bassonistes, 53 clarinettistes, 94 pistonistes, 23 cornistes, 81 trombonistes, 52 ophicléidistes, 7 tumbailleurs, 19 pe-